



## La dde m'impose d'accéder a ma propriété là ou elle l'a décidé

Par **uhkiok76**, le **31/01/2008** à **21:48**

je fais construire une maison et la dde m'impose de faire mon acces a ma propriété par le chemin d'accès prévu pour les 2 maisons derrieres moi(3 maisons en drapeaux) or je veux accéder a ma propriété directement par la route en faisnt un entrée charetière. cette rte est une voie communal et j'ai l'accord du maire. la dde est elle en droit de m'imposer l'accès qu'elle a décidé  
merci de votre réponse  
bonne soirée